



## Convocation au tribunal pour enfants

Par **toctoc8313**, le **20/02/2010** à **04:18**

Bonjour,  
Nous avons deux enfants âgés de 3 ans et demie et d'un an , nous sommes séparés , aucun jugement n'a été décidé jusqu'ici, on s'est toujours arrangé à l'amiable et donc les enfants vont chez leur père toutes les semaines. nous ne souhaitons pas changer ce mode de garde car il convient très bien à nos enfants qui ont toujours été habitués comme ça et depuis plus de deux ans pour le plus grand , donc 15 jours serait un grand changement pour les enfants qui ne leur serait pas bénéfique. peut-on nous obliger à changer notre mode de garde et nous imposer tout les 15 jours même si nous ne le voulons pas pour nos enfants ?? autre chose que je ne comprends pas, pourquoi la présence des enfants est-elle obligatoire au tribunal ?? ils sont si jeunes !!!! alors cela nous inquiète beaucoup car si les enfants auraient été plus grands mais là un an et 3 ans et demie !!! c'est pas le meilleur endroit pour des si jeunes enfants qui vont se demander ce qu'il se passe et ce qu'ils font là. de plus , le fait que la présence des enfants est obligatoire , serait-il possible que le juge décide de nous retirer les enfants et les placer en famille d'accueil , tout le temps que la décision finale concernant les jours de garde etc soit rendue car ça aussi se serait la pire des choses pour les enfants !!! ils en seraient traumatisés à vie et puis nos enfants ne sont pas du tout en danger pour quoi que ce soit, ya juste eu un manque de stabilité au niveau des jours de garde mais j'ai bien tenté plusieurs approches afin de voir si ça convenait ou pas aux enfants et ici depuis un mois ça se passe bien à ce niveau , c'est fixe et régulier toutes les semaines donc en résumé: pourquoi la présence de si jeunes enfants est-elle obligatoire ??? et serait-il possible que le juge décide de placer nos enfants en famille d'accueil, le temps que la décision soit rendue définitivement  
merci d'avance de votre réponse

Par **justa2bal**, le **22/02/2010** à **09:45**

Je suis du nord également et j'ai le même problème, c'est une épidémie, mais où va-t-on aller emmener des enfants si petits devant un juge, merci d'avoir posté cette demande, et je pense que pour d'autres parents, le sens de la Justice est un point très mal géré... Dans combien de temps êtes-vous convoqués ? nous de notre côté nous avons décidé de nous aider d'un avocat afin de ne pas arriver sur le fait accompli, et de trouver des solutions !